



Communiqué de presse

Nouméa, le 21 avril 2026,

Nouvelle-Calédonie : Deux levées de fonds réussies pour AGRIOLOGIC et La Case du Miel avec Invest In Pacific et la Banque des Territoires (France 2030).

Nous avons le plaisir de vous informer du **succès de deux levées de fonds** réalisées au bénéfice d'entreprises calédoniennes innovantes, **en partenariat avec la Banque des Territoires** pour le compte de l'État dans le cadre du **programme Territoires d'innovation de France 2030**.

Invest In Pacific annonce en effet la réussite des opérations suivantes : **AGRILOGIC : 71 206 000 XPF (597 k€)** levés et **La Case du Miel : 28 555 000 XPF (239 k€)** levés.

Ce sont ainsi près de **100 millions de francs pacifiques** – soit 99 761 000 XPF (836 k€) – qui ont été mobilisés pour accompagner le développement de ces deux entreprises à fort potentiel, engagées dans des secteurs stratégiques pour le territoire : l'innovation agricole d'une part, et la structuration d'une filière apicole locale à vocation export d'autre part.

Ces résultats s'inscrivent dans une ambition plus large portée par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, lauréat du programme France 2030 Territoires d'innovation. Celui-ci entend **transformer son modèle de développement en faisant de son exceptionnelle biodiversité – maritime et terrestre – un véritable moteur de croissance économique**, en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire : institutions, entreprises, start-ups, clusters et société civile. Le programme s'articule autour de trois axes stratégiques : la mise en place d'activités d'observation au service de la préservation, de la recherche et de la valorisation économique ; le développement de filières locales contribuant à la biodiversité et la création des conditions nécessaires à ce changement de modèle.

Ces résultats témoignent de la capacité du financement de proximité à soutenir des projets innovants, ancrés dans notre territoire et tournés vers l'avenir économique de la Nouvelle-Calédonie.

Deux entreprises, deux ambitions fortes pour le territoire

AGRILOGIC, l'innovation au service d'une agriculture plus résiliente



Acteur pionnier de la transformation durable de l'agriculture en zone tropicale et insulaire, **AGRILOGIC** conçoit et déploie des solutions agricoles innovantes adaptées aux réalités agro-climatiques d'aujourd'hui et de demain. L'entreprise accompagne les producteurs dans l'amélioration durable de leurs performances, avec une ambition claire : renforcer la souveraineté alimentaire des territoires, moderniser les conditions de production et contribuer à une agriculture plus productive et respectueuse de l'environnement.

L'entreprise s'appuie notamment sur des technologies brevetées comme **Goponic®**, un système de gouttières hydroponiques polyvalentes permettant d'optimiser le foncier agricole, de réduire l'usage des intrants et de stabiliser

les rendements en climat tropical, et **Agrinea®**, une serre tropicale nouvelle génération conçue pour mieux réguler les températures et l'humidité, réduire les pertes et s'adapter aux zones soumises aux stress climatiques et cycloniques.

Cette levée de fonds doit permettre à AGRIOLOGIC d'accélérer son développement et de renforcer son déploiement au service d'une agriculture calédonienne plus innovante, plus robuste et mieux préparée aux défis climatiques et alimentaires.

La Case du Miel, structurer une filière apicole calédonienne à forte valeur ajoutée



Avec **La Case du Miel / UMA**, c'est une autre dynamique de transformation territoriale qui se confirme : celle de la structuration de la filière miel en Nouvelle-Calédonie. Le projet vise à mutualiser et organiser la production de miel calédonien afin d'en valoriser le potentiel unique, sur les marchés locaux comme à l'export, notamment dans les segments de l'alimentaire sain, du bien-être et de la cosmétique.

Le projet repose sur plusieurs objectifs : structurer la filière apicole autour d'une démarche qualité et d'innovation, améliorer la productivité et la traçabilité, développer des outils mutualisés de transformation, renforcer la coopération entre apiculteurs et partenaires, et créer une marque à forte valeur ajoutée capable de porter le miel calédonien à l'international.

Déjà engagée dans cette dynamique, La Case du Miel fédère des apiculteurs à Lifou, centralise la production, développe des partenariats locaux et a obtenu une reconnaissance de la qualité de ses produits avec **deux médailles au Concours agricole de Paris**, argent en 2024 puis or en 2025. L'entreprise a également amorcé ses premières démarches à l'export avec une participation au salon **FHA Food & Beverage à Singapour** et une première commande export de **100 kg de miel** à destination d'un distributeur singapourien.

Cette levée de fonds marque une étape importante pour accélérer la structuration de cette filière et donner au miel calédonien les moyens de rayonner bien au-delà du territoire.

Une illustration concrète de la finance territoriale en action

Le succès de ces deux levées de fonds confirme la pertinence du modèle porté par Invest In Pacific : permettre à l'épargne de proximité de financer des entreprises ultramarines ancrées dans leur territoire et créatrices de valeur économique, sociale et environnementale. Le partenariat avec la Banque des Territoires s'inscrit dans cette logique de soutien à des projets innovants capables de contribuer à la transformation durable de la Nouvelle-Calédonie.

Choisie comme partenaire du déploiement du fonds de co-investissement Territoires d'Innovation Nouvelle-Calédonie, Invest In Pacific s'appuie sur son implantation locale, sa connaissance de l'écosystème et son expertise des levées de fonds en milieu insulaire pour accompagner l'émergence et le développement d'entreprises calédoniennes à impact.

Déclarations :

Jérémie KATIDJO MONNIER, membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en charge de la transition écologique et du changement climatique, déclare :

« La création de ce fonds d'investissement entre la Banque des Territoires et Invest In Pacific est un formidable outil au service des entreprises innovantes de Nouvelle-Calédonie qui va leur permettre de consolider leur capital, de développer leurs projets et de pérenniser leurs activités, dans le cadre de l'ambition du projet calédonien de territoires d'innovation, qui vise à faire de la biodiversité exceptionnelle de notre pays un nouveau moteur de croissance durable. ».

Nicolas LAURENT, co-fondateur d'Invest In Pacific, déclare :

« De la même manière qu'il existe une économie circulaire, une finance circulaire de proximité est non seulement possible, mais essentielle. C'est avec conviction qu'Invest In Pacific s'engage depuis quatre ans au cœur de l'écosystème de l'innovation calédonienne. Le succès des levées de fonds d'AGRIOLOGIC et de La Case du Miel illustre concrètement notre ambition : mobiliser l'épargne pour financer des entreprises porteuses d'innovation et créatrices de valeur locale. À travers ces deux opérations, nous confirmons qu'une finance de proximité peut jouer un rôle décisif dans le développement économique de la Nouvelle-Calédonie. Ce succès collectif met en lumière la

capacité des acteurs institutionnels comme le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et la Banque des territoires à collaborer avec des acteurs privés comme Invest In Pacific dans le cadre de partenariat public-privé. »

Herve TONNAIRE, Directeur délégué aux Outre-mer et directeur régional Pacifique de la Banque des Territoires, déclare :

« La Banque des Territoires, dans le cadre du mandat exercé pour le compte de l'Etat du programme Territoires d'Innovation de France 2030, a souhaité mettre en place un fonds dédié aux entreprises partenaires du programme. On ne peut que se féliciter de ces premières opérations qui démontrent la résilience du territoire calédonien, l'esprit d'entreprise des acteurs, le développement de filières - notamment agricoles - d'excellence et la présence de partenaires engagés comme le Gouvernement calédonien et Invest in Pacific. La Banque des Territoires se mobilise fortement en faveur de la Nouvelle-Calédonie et accompagnera d'autres projets et initiatives, notamment dans le cadre du plan de relance en cours de déploiement, en faveur de la reprise économique du territoire et de la diversification des activités ».

Contacts presse :

Banque des Territoires

Pascale RENE-KERBER | pascale.Rene-Kerber@caissedesdepots.fr | 06 07 05 16 70

Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Ludvina HNAMUKO | ludvina.hnamuko@gouv.nc | +687 72 55 95

Invest In Pacific

Kailani EHRHART | kailani.e@investinpacific.com | +689 40 42 72 20

Secrétariat général pour l'investissement | presse.sgpi@pm.gouv.fr

À propos du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie est lauréat du programme France 2030 Territoires d'innovation. Il souhaite transformer son modèle de développement grâce à l'un de ses atouts majeurs : son exceptionnelle biodiversité et ainsi faire avec les acteurs calédoniens (institutionnels, acteurs privés dont start-ups, clusters et société civile) de la préservation de son capital naturel global, maritime et terrestre, un moteur de croissance pour l'économie insulaire.

Des actions innovantes autour de la biodiversité, de la valorisation du capital naturel et de l'amélioration de la résilience de l'île doivent permettre à la Nouvelle-Calédonie de favoriser son développement économique et son rayonnement régional.

Le programme porté par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, s'articule autour de trois axes : 1) mettre en place des activités d'observation au service d'un triptyque préservation – recherche – valorisation économique ; 2) développer des filières économiques locales contribuant à la préservation / valorisation de la biodiversité ; 3) mettre en place les conditions d'un tel changement.

Plus d'information sur : <https://territoiresdinnovation.nc/>

À propos de Territoires d'innovation

« Territoires d'innovation » est une action du plan d'investissement France 2030, dotée d'une enveloppe de 450 M€ sur 15 ans avec 150 M€ de subventions et 300 M€ d'investissements en fonds propres.

En septembre 2019, le Premier Ministre a labellisé, à l'échelon national, 24 « Territoires d'Innovation ». Le Gouvernement de la Nouvelle Calédonie est l'un des 24 lauréats labellisés par l'Etat.

Par ce dispositif, il s'agit de faire émerger les territoires du futur et de nouveaux modèles de développement territorial. À la fois innovants, répliquables et exemplaires, ces nouveaux modèles favorisent l'émergence d'écosystèmes propices au développement économique durable et à l'amélioration des conditions de vie des populations tout en permettant aux acteurs économiques locaux de rayonner.

Le programme soutient des projets d'innovation associant décideurs, acteurs économiques et citoyens et qui incarnent une stratégie ambitieuse de transformation des territoires. Il vise aussi à être inspirant pour d'autres territoires en France.

Territoires d'innovation est opéré par la Banque des territoires, pour le compte de l'État.

À propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

« Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires. »

À propos de Invest In Pacific

Invest in Pacific (IIP) est la première et seule plateforme de financement participatif dédiée aux Outre-Mer, régulée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et dont le siège social et les équipes soient basées dans les Outre-mers. Cet outil de collecte de fonds est aussi connu sous le terme anglo-saxon de « crowdfunding ». IIP est née d'un constat simple : dans nos économies ultramarines, la majorité de l'épargne locale quitte le territoire pour financer les grandes économies étrangères, via des produits d'investissement. Invest in Pacific est la solution digitalisée de proximité qui permet aux épargnants ultramarins d'investir directement dans les entreprises de leurs territoires, à travers une plateforme en ligne, transparente et 100% sécurisée.

Depuis 2021, Invest In Pacific a permis à 6 000 épargnants des outre-mers de s'inscrire sur sa plateforme pour investir dans 38 projets ultramarins pour un total de 5 milliards de francs pacifiques.

Contacts opérationnels :

INVEST IN PACIFIC

Nicolas LAURENT | nicolas.l@investinpacific.com |
Océane PERROT | oceane.p@investinpacific.com |

<https://www.investinpacific.com>